



Non au retour de l'inSécurité Sociale 80 ans de la Sécu : un bien commun à défendre et des droits à conquérir Rendez-vous le 30 septembre 2025 à Caen

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale en préparation pour la rentrée est une véritable arme de destruction massive contre la Sécurité sociale, avec pour conséquence une dégradation drastique des droits et des conditions de vie de toutes et tous.

En annonçant 5,5 milliards d'euros d'économies sur la santé, le gouvernement prononce un véritable arrêt de mort pour l'hôpital public et prépare la fin d'une Sécurité sociale qui permette à chacun de se soigner selon ses besoins et non selon ses moyens.

Comme toujours, le gouvernement n'hésite pas à stigmatiser et culpabiliser les malades. Rappelons les propos choquants de Yannick Neuder, ministre de la Santé, sur BFM : « C'est une chance en France que l'on puisse s'arrêter de travailler pour se soigner... »

Une « chance » ? Une chance d'avoir un cancer et de pouvoir se soigner pour espérer survivre ? Une chance d'être

malade et de ne pas mourir de faim ou perdre son logement grâce aux indemnités journalières ?

Non ! Se soigner n'est pas une chance, c'est un droit, conquis de haute lutte par les travailleurs lors de la création de la Sécurité sociale et financé par une part des richesses qu'ils produisent, à travers les cotisations sociales.

Contrairement à la propagande gouvernementale, la Sécurité sociale ne souffre pas d'un problème de dépenses, mais bien d'un effondrement de ses ressources dû aux exonérations massives de cotisations sociales : 90 milliards d'euros en 2024 au profit du patronat »

Avec son plan d'austérité pour la rentrée le gouvernement accélère la guerre de classe que mène E. Macron depuis deux mandats contre le monde du travail avec, au cœur, la Sécurité sociale qu'il veut abattre. Toutes les mesures vont dans ce sens :

- Passage de 3 jours de carence lors d'un arrêt maladie à 7 jours.

- Limitation d'un premier arrêt maladie à seulement 15 jours.

- Remise en cause des arrêts longue maladie et des Affections Longue Durée (ALD) prises en charge à 100%.

- Doublement des plafonds annuels et des montants des franchises médicales et participations forfaitaires



Le transfert des frais de santé vers les mutuelles et le secteur marchand pénalise le pouvoir d'achat et l'accès aux soins.

- Fin de l'abattement de 10 % sur l'impôt pour les retraités en plus d'une baisse de leurs pensions en les désindexant.

- Année blanche pour toutes les prestations.

Et la liste des attaques s'allonge de jour en jour au gré des révélations de chaque

ministre :

- Nouvelle réduction du temps d'indemnisation au chômage.

- Suppression de deux jours fériés.

- Remise en cause de la 5ème semaine de congés avec sa monétisation...

- Proposition d'une seconde loi travail dès l'automne qui laisse entrevoir une remise en cause du CDI...

En revanche aucune annonce sur les 211 milliards d'euros d'aides publiques données aux entreprises sans aucun contrôle alors que celles-ci battent des records de dividendes. Des aides publiques financées par l'impôt qui vont manquer à l'école publique par exemple.

Face à l'austérité de ce budget et la remise en cause de nos conquies, une seule réponse :

Organisons la riposte et le 30 septembre soyons toutes et tous ensemble pour défendre la Sécurité sociale



**LA SÉCU A 80 ANS, DÉFENDONS-LA
À 100%, TOUTES ET TOUS
Le mardi 30 septembre à 10h30
devant le siège de la SECU !
108 boulevard Jean-Moulin à Caen**